

**Prise de contact** téléphonique et / ou courriel **Délais d'accès aux ateliers / à la formation** 3 jours ouvrables ou 4 semaines si prise en charge par un OPCO OPCO / CPF. Les conditions d'accueil et d'accès au public PSH sont adaptés individuellement et encadrées par notre référent handicapé et l'AGEFIPH.

**Tarifs** | Les frais de participation par stagiaire sont indiqués sur chaque fiche de formation. Nos prix sont mentionnés en Hors Taxe et comprennent les frais de formation, les supports de cours remis à chaque participant et les repas du midi pour les sessions inter-entreprises organisées dans nos locaux à Dieppe. Les frais de déplacement et d'hébergement ne sont pas inclus. Les sessions intra-entreprises sont établies sur devis et sont personnalisées.

**Annulation** | Tout désistement formulé par écrit 15 jours avant le début de la formation conduit à un remboursement intégral des frais engagés. Dépassé ce délai, la caution de 30% du montant du stage sera approvisionnée. Les remplacements sont cependant acceptés à tout moment. En cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions (moins de 2 stagiaires), INBAWL se réserve la possibilité d'annuler une session (les participants sont alors intégralement remboursés de leur inscription) ou de regrouper plusieurs sessions en proposant des dates acceptables par tous.

**Organisation** | Dès la validation de l'inscription, chaque stagiaire recevra un livret d'accueil comprenant la convocation au stage (description détaillé du programme, les horaires (de 9h à 12h00 et 13h à 17h00) et le lieu si autre que le 1 quai de l'avenir 76200 Dieppe). Une feuille d'émargement sera a signé tout au long de la formation et une attestation individuelle de formation sera remise en fin de stage. Le stagiaire et le formateur seront amenés à remplir une fiche d'évaluation de la formation dispensée dans le cadre de notre démarche d'amélioration de la qualité.

**Données personnelles** | Le Client s'engage à informer chaque stagiaire que les données collectées sont traitées informatiquement à des fins d'amélioration de l'offre de INBAWL et du suivi de la validation de la formation opérée conformément au bulletin d'inscription, à la convention de formation professionnelle continue et le suivi des acquis de formation. Conformément à la loi **RGPD** du 20 Juin 2018 sur la protection des données, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données le concernant et qu'à cette fin, une demande précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à INBAWL à l'adresse suivante INBAWL FORMS référent RGPD helene de oliveira 1 quai de l'avenir 76200 DIEPPE et/ou hdlvr.inbawl@gmail.com. Toute demande de suppression de vos données implique cependant la clôture de votre compte client si aucune formation n'ai été souscrite, en revanche dans le cas contraire les données seront conservées 10 ans en raison des délais de conservation légales requises aux entreprises. Les données personnelles vous concernant sont utilisées par INBAWL uniquement dans le cadre de la mise en œuvre de services liés à votre inscription et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.  **J'accepte ces conditions.**

**Stage retenu** | Référence CODE ..... Titre .....

Prix HT ..... euros pour un participant. Dates de formation .....

Moyen de règlement  chèque à l'ordre de INBAWL  virement bancaire IBAN : FR76 1830 6000 3636 1059 7717 962 |

BIC : AGRIFRPP883. Le devis / bon de commande vous sera transmis dès réception du formulaire d'inscription dûment daté, signé et cacheté accompagné d'un acompte / caution de 30%. Le règlement s'établira à la réception de la facture.

**Participant** |  Madame  Monsieur Nom ..... Prénom .....

Poste / Fonction / Status ..... Téléphone ..... Courriel.....

*Il est obligatoire de transmettre un justificatif de situation pour la prise en charge financière de la formation*

prise en charge par les fonds de formation (à compléter obligatoirement) par  l'employeur  établissements publics  association  entreprise  à sa charge personnelle  autre

salarié en agence libérale > OPCOEP [ www.opcoep.fr ] votre demande de formation dans le cadre du plan de formation validé par votre employeur

architecte libéral > FIF PL [ www.fifpl.fr ] prend en charge vos frais de formation sous réserve de justifier d'une année complète de cotisation URSSAF

dirigeant de société > formulaire N°2079-FCE-FC [ www.impôts.gouv.fr ] depuis 2005, vous avez droit un crédit d'impôt pour dépenses de formation. La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

pole emploi > pole emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation doit constituer une étape déterminante avant la reprise d'emploi et sa pertinence être validée par le conseiller

Pôle emploi. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

**Entreprise** | Société ..... Code APE .....

Demandeur  Madame  Monsieur Nom ..... Prénom .....

Adresse ..... Téléphone ..... Courriel.....

**Date**  
**Signature du participant**

**Date**  
**Signature de l'entreprise | demandeur**  
**Cachet**



INBAWL | société d'architecte et d'urbanisme | SAS

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DE HAUTE NORMANDIE | CAPITAL SOCIAL : 1000 € | NUMERO SIREN 83170472100016RCS/DIEPPE | CODE APE / NAF : 7111Z | TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR53831704721  
ASSURANCE DÉCENNALE PROFESSIONNELLE OBLIGATOIRE MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS : MAF IDENTIFICATION 2639/y/112 POLICE 164499/B | INBAWL FORMS | ORGANISME FORMATION NUMERO  
D'ENREGISTREMENT EN DATE DU 11 01 2019 | DÉCLARATION D'ACTIVITÉ ENREGISTRÉE SOUS LE N° 28760585476 AUPRÈS DU PRÉFET DE RÉGION DE NORMANDIE | IDDD 0073740  
QUALIOPCI CERTIFICAT B03851 ACREDITATION N°5-0616 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAF.FR au titre des catégories suivantes : actions de formation | centre habilité ICDL NUMERO 051760  
DOCUMENT MAJ 14 MARS 2023

siège social : INBAWL | 1 Quai de l'Avenir 76200 Dieppe | + 33 [0] 783 285 583 | contact@inbawl.eu